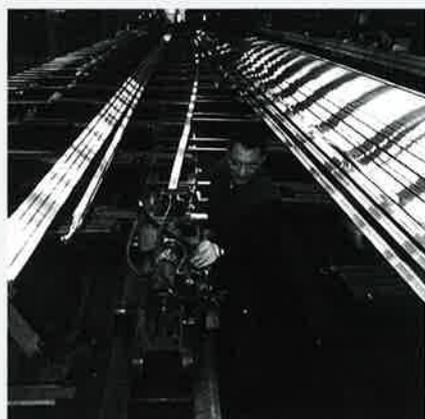


Dossier

politique industrielle



Vos luttes dans la région

Bruxelles : 19 mars 2005

Région

Décentralisation et fiscalité régionale

Vie syndicale

Syndicalisation

informations

N°157 • FEVRIER 2005

Dossier

• **Politique industrielle**

Editorial

2

A la une

3

- Traité Constitutionnel

Vos luttes dans la région

4

- Bruxelles
- SNPE
- Capelle
- Ledar

Dossier

5/8

- politique industrielle
- pôles de compétitivité
- aéronautique, spatial...
- Bio-santé-cancer

Région

9

- transferts et fiscalité
- les Entretiens de l'IRT

Vie syndicale

10

- PNS

Brèves

11

- Congrès
- Ugict
- cgt/cesr



Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1€ • N°157 Février 2005

N°d'inscription à la CP 0206S05720

Directrice de la Publication :

Martine Bernard-Roigt

Tél. 05 61 23 35 52

Fax 05 61 21 06 67

e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr

Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Imprimé par Midi-Pyrénées Impression

Edito



Ceux qui prévoyaient une année 2005, paisible, sans remous, se sont bien trompés. Les journées d'action du 18 dans les PTT, du 19 à la SNCF et du 20 janvier comme temps fort dans la fonction publique, ont été un franc succès. Elles ont permis de faire grandir les mécontentements et les manifestations interprofessionnelles du 5 février ont été une réussite. Dans nos 8 départements de Midi Pyrénées, nous avons constaté avec satisfaction une participation importante des salariés du privé dans les cortèges. Pour continuer et amplifier le rapport de force, une autre journée interprofessionnelle aura lieu le 10 mars, "pour le plein emploi, contre la casse des conventions collectives et du code du travail, contre la remise en cause de la RTT, pour l'augmentation des salaires et la défense des services publics". Déjà nous pouvons annoncer que cette journée sera plus forte que la précédente, car des arrêts de travail dans le secteur public et privé ont été annoncés. Ces actions sont entièrement liées à l'action revendicative dans l'entreprise, elles permettent d'obtenir des résultats significatifs lors des négociations annuelles sur les salaires.

Il est indéniable que les actions payent. Tel a été le cas le 27 janvier lors de l'assemblée plénière du conseil régional de Midi Pyrénées qui se réunissait pour décider l'augmentation fiscale, afin de compenser le désengagement de l'état sur la décentralisation.

La déclaration du CCN sur le Traité Constitutionnel doit être un point d'appui pour la journée d'action du 19 mars à BRUXELLES. L' euro manifestation " pour une Europe sociale, contre la directive Bolkestein " en sera un moment fort. Un train spécial de Midi Pyrénées est affrété, permettant à plus de 300 camarades de la région d'y participer.

Roger-Pierre LEMOUZY
Secrétaire général UD 81

traité constitutionnel



Contribution de la CGT au débat public sur les enjeux européens*!

L'Europe et le monde que nous voulons.

Avec la montée en puissance de la mondialisation, les salariés se trouvent aujourd'hui confrontés aux mêmes logiques de maximisation des profits, de recherche de moins disant social, environnemental et culturel. Il faut d'urgence centrer le projet européen sur des priorités sociales, le plein emploi, avec des obligations sociales et publiques, la paix, qui permettent d'ouvrir la voie de manière durable à un véritable co-développement entre peuples européens. L'heure n'est pas à la mise en concurrence des salariés mais à l' "européanisation" et la mondialisation du progrès social!.../...

■ Des luttes unitaires indispensables en Europe.

Des luttes de grande ampleur se développent en Europe. Elles concernent les retraites, la sécurité sociale, la protection sociale, l'emploi, les salaires, le temps de travail, la non discrimination, l'égalité hommes-femmes, les conditions d'indemnisation du chômage ... /.

■ Les enjeux du Traité constitutionnel.

A son 47ème congrès, en 2003, la CGT déclarait : " L'Europe n'a pas besoin du tout marché, elle a besoin d'une construction fondée sur des règles sociales, culturelles et environnementales fondamentales, donc de plus de solidarité, de plus de cohésion. .../.. Les implications du " tout marché " et la réaffirmation

de la place centrale donnée à la concurrence restent prééminentes donc potentiellement dévastatrices pour les droits sociaux et les services publics, pour l'emploi et la cohésion économique et sociale de l'ensemble européen. .../.. Certains objectifs et valeurs, comme " le plein emploi, le progrès social, la lutte contre l'exclusion et toutes les formes de discrimination, la promotion de la justice et de la protection sociale ", sont affirmés mais contredits par les orientations économiques développées dans la partie III. Le Traité s'inscrit, sur les plans économique et monétaire, dans la confirmation des choix libéraux des traités antérieurs et particulièrement dans l'orientation imprimée par un Pacte de stabilité qui bride la croissance et l'emploi. On le voit, les enjeux sont considérables.

■ Plusieurs autres projets européens nécessitent de fortes mobilisations.

.../.. Certains de ces textes, très dangereux et qui suivent en tout point une logique de déréglementation, comme le projet de directive sur les services dans le marché intérieur (directive Bolkestein) ou le projet de révision de la directive " temps de travail " voient leur étude accélérée. D'autres, plus positifs, comme la révision de la directive sur les comités d'entreprise européens, restent " dans les tiroirs ". D'autres comme une possible directive sur les services d'intérêt général, sont enterrés par la commission européenne... En toute hypothèse, une

des responsabilités du mouvement social et de notre organisation syndicale en particulier est d'être capable d'aider les salariés à agir sur chacun de ces textes.../.

■ Le référendum en France.

Les débats avec les militants l'ont confirmé : la CGT se prononce contre la construction européenne actuelle marquée par un assujettissement des droits sociaux aux logiques de la rentabilité et de la concurrence dont les principales dimensions se retrouvent dans le projet de traité constitutionnel. Le CCN se prononce pour le rejet de ce Traité constitutionnel. Il s'engage à poursuivre et développer les débats initiés. La CGT a exigé l'organisation d'un référendum sur le Traité constitutionnel, elle appelle tous les salariés à y participer. Pour autant, la CGT ne s'arrête pas à cette échéance. Elle a la responsabilité de combattre la construction libérale de l'Europe conduite depuis le traité de Rome. Elle peut s'appuyer sur certains aspects nouveaux introduits dans le projet de traité souvent grâce à des luttes syndicales et contribuer à construire une Europe élargie, ouverte, basée sur l'expression démocratique de chaque peuple dans ses choix économiques et sociaux. Au delà du résultat du vote des citoyens de France et d'Europe et quelles que soient les options de chacun, il y aura nécessité absolue de rassembler les salariés sur des actions revendicatives au niveau européen. .../.. ■

* Déclaration du CCN extraits

19 mars 2005...

manifestation Bruxelles

L'Euro-manifestation du 19 mars se situe dans un double prolongement : celui des manifestations de salariés à l'occasion des sommets des chefs d'État de l'Union européenne, marquant l'exigence d'une Europe sociale à travers l'expression de revendications concrètes, celui des mobilisations interprofessionnelles unitaires qui se développent en France depuis le début de l'année, pour les salaires, les 35 heures, l'emploi, le service public.

Revendiquer " Plus d'emplois et de meilleurs emplois ", c'est manifester pour le plein emploi, la revalorisation des salaires. Cela passe par l'exigence d'une véritable poli-

tique industrielle et du développement des services publics et interpelle donc tant le pouvoir national que les instances européennes.

Dire " Non à la directive Bolkestein, pour des emplois et des services de qualité ", c'est directement intervenir sur ce sujet auprès de la Commission et du Conseil européens ; c'est aussi manifester auprès du gouvernement et du MEDEF contre les délocalisations et les chantages à la délocalisation.

Se prononcer " Pour des droits sociaux fondamentaux afin de renforcer l'Europe sociale ", c'est peser sur le contenu de la cons-



truction européenne, à la veille du sommet des chefs d'État qui va faire le point sur les objectifs dits de " Lisbonne ". C'est plus concrètement défendre et revendiquer la réduction du temps de travail, dont les 35 heures en France, et plus généralement la législation du travail. Le droit à la négociation, partie prenante des droits sociaux fondamentaux, renvoie à la campagne pour l'ouverture et l'efficacité des négociations annuelles obligatoires en France. ■

Capelle

Fabrique de meuble, c'est une des plus anciennes entreprises de Montauban. En 10 ans elle est passée de 400 ouvriers à 50. Le savoir-faire des ouvriers et les choix de l'entreprise faisaient sa réputation de fabrique de meubles de qualité. Les intérêts des actionnaires ont primé sur les choix de politique industrielle et ont transformé l'entreprise en sous-traitant du groupe Ikéa. Celle-ci décidant de faire fabriquer en Slovénie et en Pologne à un coût moindre a conduit au dépôt de bilan et à la liquidation, la fermeture de l'entreprise, les 50 salariés ont tous été licenciés!

Commerce

Le 8 MARS les salariées du Commerce ont décidé avec leurs organisations syndicales de se mobiliser et d'agir pour leurs



revendications, salaires qui avoisinent ou n'atteignent pas le SMIC, et leurs conditions de travail qui se dégradent, la dignité

qui en prend un coup! Elles manifesteront dans 8 grands rassemblements régionaux dont un à Toulouse à 10h30, place du Capitole.

Lédar

Après la manifestation de janvier à Saint-Girons pour défendre l'emploi dans les papeteries du Couserans qui a rassemblé près d'un millier de personnes, une table ronde a eu lieu à la Préfecture. A l'issue de cette rencontre un groupe de travail sera constitué sous la responsabilité du Préfet afin de travailler à un état des lieux de la situation et dégager des propositions et des orientations d'actions afin de pérenniser l'emploi papetier.

quelle politique industrielle ?

situation
des salariés,
développement de
l'emploi industriel,
propositions cgt
et démarche
revendicative!



Nous entendons poursuivre nos efforts pour l'emploi industriel dans notre région au moment où de nouvelles décisions vont être prises tant par le gouvernement que le Conseil régional.

En effet celui-ci s'est vu attribué de nouvelles compétences en matière de développement économique, il devra mettre en place le Schéma régional de développement économique d'ici fin 2005, le gouvernement quant à lui annonce la création d'une Agence Nationale de l'Innovation et arrête le principe en septembre 2004 de la mise en place de pôles de compétitivité. Cette démarche qui tranche avec tous les discours sur la société post-industrielle, sur l'absence de débouchés de l'industrie française, sur son manque d'attractivité, n'en signifie pas pour autant que le gouvernement aurait retrouvé la volonté de mettre en place une politique industrielle s'appuyant sur nos atouts et créatrice d'emplois.

Nous n'avons pas attendu ces discours pour mettre l'accent sur l'absence de politique industrielle et dénoncer les plans massifs et

dévastateurs de milliers d'emplois industriels dans notre région.

La campagne menée par la confédération et les FD avec les Assises de Villepinte, les initiatives prises en région, nous incitent à poursuivre l'action pour montrer qu'une autre politique industrielle est possible.

QUELLE DEMARCHE CGT ?

La question est de savoir quelle démarche cgt promouvoir pour être en capacité d'élaborer des propositions industrielles. Dans notre région l'industrie aéronautique constitue un élément déterminant de son développement économique. Les politiques des groupes mises en œuvre pour faire face au nouvel essor autour de l'A380, sont guidées par l'unique objectif de rentabilité au détriment du social. Elles aboutissent à une pression sur les salaires, au développement de la précarité et à la dégradation des conditions de travail chez les sous-traitants comme à EADS où vient d'avoir lieu un accident mortel sur les chaînes de l'A320.

Par ailleurs les pouvoirs publics de notre région ont fait acte de candidature pour obtenir la création de 2 pôles de compétitivité*:

■ **Bio-Santé-Cancer** : localisé sur le site d'AZF, à vocation interrégionale (Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon)

■ **Aéronautique-spatial-systèmes embarqués** : avec Aéroconstellation et à vocation interrégionale (Aquitaine et Midi-Pyrénées).

La CGT a toujours été favorable à



pôles de compétitivité

des pôles d'excellence qui aggravent la concurrence entre territoires...!



ce que l'état adopte des orientations offensives en matière de politique industrielle comme elle soutient le développement des liens de coopération entre recherche-industrie et formation.

dons industriels, les luttes des salariés pour sauvegarder leur emploi, combattre les logiques libérales et les stratégies financières qui sacrifient l'emploi, doivent être des points d'appui pour avan-

cer dans la construction d'une démarche solidaire et de conquête porteuse de développement. **C'est pourquoi le prochain groupe de travail régional "emploi-territoire" devra réfléchir sur les conditions du développement industriel de notre région à partir de la situation des salariés. Il devra réfléchir à des propositions sur l'utilisation des financements publics, le fonds régional pour l'emploi que propose la CGT et croiser filière industrielle et territoire. Déjà des démarches communes sont engagées avec les syndicats de la Filière Bois-Papier et ceux de la Filière textile.** ■

DES POLES DE COMPETITIVITE POURQUOI FAIRE?

Les pôles de compétitivité censés aller dans ce sens posent de graves questions et apparaissent comme des vitrines, des pôles d'excellence dans le cadre d'une concurrence renforcée entre les territoires. Enfin il ne peut y avoir de réelles avancées dans un contexte de recul grave de l'emploi industriel et la poursuite de certaines suppressions d'emplois. Dans notre région : **SNPE** 103 emplois supprimés, fermeture de **GRANJA** : 50 emplois, **CAPELLE** : dépôt de bilan et fermeture de l'entreprise 50 licenciements, **3A** : suppression de 100 emplois, menaces sur les papeteries **LEDAR** et l'imprimerie **LABORIE**, **BOYE** : perte de marchés publics, annonce d'un nouveau plan social. Il n'y a pas de fatalité à ces aban-

pôle de compétitivité

ISSUS du CIAT de septembre 2004, ils ont pour objectif de traduire la stratégie industrielle de la France en renforçant sa spécialisation et s'inscrivent dans les politiques européennes de recherche et régionale. Vers ces pôles convergeront les moyens publics et privés pour encourager les partenariats entre entreprises-recherche-formation initiale et continue. Il s'agira donc sur un territoire donné de combiner des entreprises, des centres de formation et des unités de recherche autour de projets communs à caractère innovant et de dimension internationale. Selon le CIAT "un pôle réunit sur un même territoire trois ingrédients: entreprises, centre de formation, unités de recherche et trois facteurs décisifs: partenariat et visibilité internationale." L'état dégagera 360

millions d'euros en trois ans. Une fois labellisés les pôles deviendront des territoires sous franchise fiscale avec exonération d'impôt sur les sociétés et un allègement de charges sociales. Ils bénéficieront des fonds publics provenant des collectivités locales ou de l'Europe avec pour seule contrepartie et peu ambitieuse "d'éviter les délocalisations". De nombreuses questions se posent notamment autour d'une conception utilitariste de la recherche. Ainsi, est-ce que le pilotage de la recherche par l'économie affectera ou non la carte de la recherche publique? où seront affectés les crédits du prochain contrat de plan état-région? Qu'en deviendront à terme les autres compétences sur le même territoire?

aéronautique, spatial, systèmes embarqués

*deux pôles de
compétitivité en
Midi-Pyrénées, pour
quelle politique
industrielle..?*



Ce projet est basé sur l'existence en Midi-Pyrénées, à Toulouse et en Aquitaine d'une industrie forte dans les domaines de l'aéronautique de transport civile et militaire, de l'espace et ses applications qui place la France, dans cette spécialité numéro un en Europe. Selon les principes des pôles de compétitivité, seront liés des grands industriels du secteur de l'aéronautique, spatial et système embarqués, la recherche, et les grandes écoles et l'université de notre région.

Ainsi on y retrouvera notamment Airbus, Siemens, Astrium, Alcatel Espace....le CNES, l'ONERA, le CNRS, l'ENSAE, l'ENSICA, l'ENAC, l'Ecole des Mines de Carmaux, l'ENIT de Tarbes.

Ce projet a été présenté à la commission paritaire de la Métallurgie.

"Le 22 Février 2005, J M Thomas PDG d'Airbus France et responsable du projet du pôle de compétitivité Aéronautique Espace Systèmes embarqués, a fait une présentation de ce pôle aux représentants des organisations syndicales qui siègent dans les commissions paritaires UIMM de Midi Pyrénées.

Ce que nous pouvons néanmoins retenir est que le projet est présenté conjointement par les deux régions: Midi-Pyrénées et Aquitaine. Il s'appuie sur l'existence et la compétitivité des sites industriels et leurs compétences ainsi que sur l'implantation à Toulouse de quatre des cinq grandes écoles à vocation aéronautique et espace existant en France. La cinquième étant implantée à Poitiers serait aussi intégrée, tout en restant localisée dans le Poitou.

Tout le discours réside dans le fait que pour pouvoir garder et améliorer nos capacités technologiques dans ces secteurs industriels, il faut se serrer les coudes et concentrer toutes nos capacités, surtout de recherche, aujourd'hui éclatées en France et notamment en Région Parisienne.

Pour cela, l'objectif est d'obtenir d'importantes subventions des collectivités régionales et nationales.

Le PDG d'Airbus France a insisté sur la nécessaire "co-localisation" des centres de recherche existants en France. Il a aussi expliqué qu'ils allaient créer une Fondation pour la recherche dans ce secteur!!!!

A la question de la CGT du devenir des centres de recherche implantés en Région Parisienne, comme par exemple les sites d'Astrium (Vélizy), l'ONERA ou le CCR d'EADS de Suresne, il nous a répondu qu'il fallait savoir faire des choix stratégiques en France et ne pas éparpiller nos forces comme c'est le cas aujourd'hui. En ce qui concerne les personnels concernés on refuse d'en parler.

Pour ce qui est de la gouvernance de ce pôle, après l'intervention de la CGT au CESR de Midi Pyrénées constatant que seuls les industriels pilotaient et contrôlaient ce projet, il est introduit une parenthèse pour les partenaires sociaux. A la question de la CGT sur le contenu de cette parenthèse aucune réponse ne nous a été donnée"

COMMENTAIRES DE LA CGT

par Bernard CAZES syndicat
cgt Airbus

Bio-santé-cancer

le cancéropôle va-t-il servir le développement du plein emploi?

Ce projet présenté comme atypique parce qu'il a en premier lieu, une vocation de reconversion industrielle, envisage de regrouper sur la même zone : des industriels de l'industrie pharmaceutique, des équipes et des laboratoires de recherche, des instituts d'enseignement supérieur. La spécificité de ce pôle étant la construction d'un hôpital du cancer permettant d'accueillir 300 lits.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan Cancer lancé par CHIRAC. Le pôle du Grand Sud-ouest localisé à Toulouse s'étend de Nîmes à Bordeaux. En quelques mois il avance à grands pas :

■ **le projet industriel** : le groupe Fabre, groupe régional de l'industrie pharmaceutique, va regrouper ces activités de recherche anti-cancéreuses ainsi que les personnels des différentes unités de Midi-Pyrénées. Au total se sont 750 emplois dont 150 seront des créations. Il crée une nouvelle unité industrielle pour la fabrication d'un nouveau médicament avec la création de 30 emplois. Sanofi-Aventis annonce le redéploiement sur la zone de 1000 emplois sans aucune création et après avoir fermé d'autres unités en région parisienne. Le groupe anglais GLAXO a manifesté son intérêt, la SNPE n'est pas partie prenante de ce projet, sa situation économique se dégrade !

■ **le projet clinique** : le Centre Claudius Regaud (600 salariés) ainsi qu'une unité d'hématologie de

CHU seront transférés sur le site dans le cadre du nouvel hôpital de 300 lits qui y sera construit. Le secteur public ainsi que le secteur libéral se côtoieront sur cette activité de santé !

■ **le projet de recherche** : l'INSERM et le CNRS installeront leurs laboratoires ainsi que des équipes de chercheurs (300 personnes sont concernées).

L'emploi et le social sont les grands absents de ce projet. La perte de 1500 emplois du pôle chimique et de ses 3000 emplois indirects ne sera pas compensée. Pire la SNPE/ISOICHEM connaît aujourd'hui une

nouvelle crise et vient d'annoncer un nouveau plan de suppression de 103 emplois. Cette situation suscite notre colère et notre indignation comme celle des personnels dans l'action pour sauvegarder leurs emplois. Avec eux nous exigeons le maintien de l'emploi, que la SNPE/ISOICHEM qui a bénéficié d'importants fonds publics s'inscrive, par le développement de la diversification de ses activités, dans le projet du cancéropôle ! Par conséquent l'état, unique actionnaire doit prendre ses responsabilités. Dès l'annonce de ce projet, la CGT avec ses organisations concernées a travaillé à mettre en évidence les enjeux du cancéropôle à la fois pour le développe-



ment économique de Toulouse et de la région et pour les personnels concernés qui verront leurs conditions de travail bouleversées.

■ **Une question essentielle nous préoccupe : le cancéropôle va-t-il servir le développement de l'emploi dans l'agglomération ? Rien n'est moins certain ! dans la recherche publique, seule la mobilisation sans précédent en 2004, des chercheurs a empêché les suppressions massives de crédits et la précarisation des emplois. Les efforts cependant sont loin d'être à la hauteur des ambitions.**

L'emploi et le social sont les grands absents de ce projet !

■ La question des financements publics mobilisés sur ce projet est une autre de nos préoccupations ! Il est anormal que les collectivités, notamment le Grand Toulouse financent les équipements sans exiger que le contrôle et l'utilisation de ces fonds, leur efficacité sur le développement de l'emploi ne soient vérifiés ! Que ces fonds aillent aider à l'installation des grands groupes pharmaceutiques (SANOFI-FABRE) qui réalisent des milliards de profits (SANOFI 4,6 milliards de résultat net) est pour le moins scandaleux ! ■

mobilisation, à propos du budget

décentralisation, transferts des personnels et fiscalité régionale !?

Janvier: les conseils régionaux ont adopté leur budget 2005. Ceux-ci illustrent les orientations et les choix de la politique régionale qui seront mis en oeuvre. L'ensemble des Conseils régionaux, à majorité de gauche, qui se présentent comme des pôles de résistance à la politique du gouvernement ont eu la mauvaise idée d'augmenter de manière conséquente la fiscalité régionale. Les taux variant de 5 à 50% selon les régions. L'argument avancé: la mise en oeuvre de la loi relative aux Libertés et Responsabilités Locales et les transferts de personnels de la Fonction Publique d'état aux collectivités et notam-

ment aux régions. le Conseil Régional de Midi-Pyrénées avait décidé de recourir à une augmentation de 23,5% et cela sans connaître le coût réel des dits transferts et ce malgré l'opposition manifestée par les organisations syndicales et la cgt au sein du Cesr. C'est donc dans ce contexte, à partir du travail engagé par le groupe de travail régional "décentralisation" que le Comité régional a décidé d'appeler à un rassemblement de délégations des personnels concernés le jour de l'assemblée plénière du Conseil régional. Malgré les mauvaises conditions climatiques près de 200 personnes se sont rassemblées devant l'assemblée ce 27 janvier. Elles ont reçu le



soutien du groupe communiste. Au cours de l'entretien avec le Président la cgt a redit le refus des salariés de payer la facture d'une politique à laquelle ils s'opposent. Nous avons pris acte de la décision du Conseil régional de ramener l'augmentation à 17%, qui montre que des marges de manoeuvre restent possibles. S'agissant des transferts de personnels, tout en prenant acte du refus des régions de gauche de signer les conventions de transfert, nous exigeons que les personnels soient associés aux décisions qu'elles concernent leurs missions, leur statut, ou l'organisation des services. ■

les Entretiens de l'irt.. !

L'Institut Régional du Travail de Midi-Pyrénées* entre maintenant dans sa deuxième année d'activité et connaît un véritable essor. Rappelons nous qu'il est né de la volonté des trois organisations syndicales CGT, CFDT, FO de Midi-Pyrénées.

Le comité régional cgt soutenu par la confédération s'est fortement impliqué dans sa réalisation. Il a la vocation de répondre à la formation universitaire des militants syndicaux et s'appuie sur une double coopération syndicale d'abord et avec le monde de l'université.

Notre Institut développe son activité autour de trois grandes activités:

- formation des militants
- colloque entre militants et uni-

versitaires intitulé les **Entretiens de l'IRT**

- travaux de recherche,

Programme de formation 2005

- **29 mars:** journée d'étude sur la Prospective

- **11.12.13 mai:** session de formation Conseiller du salarié

- **3. 4. 5 octobre:** session sur "la pédagogie" destinée aux formateurs syndicaux qui interviennent dans les stages

- **28 au 1er décembre:** session "le syndicat acteur du développement économique"

Ces sessions sont proposées par le Comité Régional cgt.

Entretiens de l'RT : 21 mars 2005

Le thème en sera le droit du travail et l'actualité de la jurisprudence. On

constate en effet que les changements dans les relations du travail, individuelles et collectives, s'accompagnent du développement du recours aux tribunaux. Quels regards porter sur la jurisprudence a-t-elle sur le droit du travail. Enfin quel lien existe-il entre jurisprudence et action syndicale ... Avocats, maîtres de conférence en droit social, conseiller à la chambre de la Cour d'appel de Toulouse, à la cour de cassation participeront à ces Entretiens.

Jean SALTAREL conseiller prud'hommes CGT et président du Conseil des Prud'hommes de Montauban, **Philippe MASSON** animateur de l'espace LDAJ de la confédération y prendront la parole pour notre organisation. ■

* voir les précédents Bulletins Régionaux

plan national de syndicalisation...!



des premiers résultats encourageants...!

Le Plan National de Syndicalisation est maintenant mis en oeuvre, son lancement a donné lieu à des centaines d'initiatives vers les salariés-es. Partout la presse s'est fait l'écho de ces initiatives. Le comité régional dans sa réunion de janvier a fait le point dans la région, de la participation des militants, de leur engagement offensif dans les initiatives et de leur volonté de les inscrire dans la durée.

Le comité régional, dans le prolongement des journées de travail en région, propose un RDV tous les mois et ouvre une rubrique dans le Bulletin Régional afin de donner une visibilité à notre campagne et de faire connaître les résultats engagés. Cette rubrique est à votre disposition pour faire connaître vos expériences, vos résultats.

Mécanic Vallée: territoire au nord de la région qui s'étend sur 3 départements (Lot, Aveyron, Corrèze) ciblé dans nos objectifs régionaux. L'identité de ce territoire se construit sur le développement d'une filière industrielle mécanique et électromécanique

où travaillent 20 000 salariés. Plusieurs réunions professions et interpro (UD, Régions, FD, syndicats) ont permis de définir le contenu du plan de déploiement de la cgt. Ces échanges ne sont pas sans conséquences sur la démarche des syndicats dans leur entreprise, et le sentiment d'appartenir à un territoire qui pose des responsabilités à tous, grandit. Ainsi:

■ **le syndicat Ratier** a réalisé 4 adhésions

■ **le syndicat SAM** est passé de 14 syndiqués à 75 en 6 ans en mettant en place des modes de fonctionnement qui permettent à chacun-e d'être partie prenante de la vie du syndicat. Aucune campagne d'adhésions n'avait été réalisée, changement d'orientation: 10 adhésions réalisées en quelques temps.

Aveyron: le Congrès qui vient de se tenir a adopté une résolution qui décide d'une nouvelle organisation de la cgt sur le territoire et le déploiement de plus de forces de la cgt sur RODEZ qui concent-

re 50% des salariés du département. **Un nouveau collectif se met en place sur une zone industrielle, le syndicat CGT BOSCH s'engage à en être la cheville ouvrière.**

Tarn: plusieurs zones ciblées notamment autour d'ALBI avec chacune un référent. **Deux syndicats créés dans les premiers jours de l'année 9 adhésions sur 12 salariés à BRICORAMA, 7 adhésions chez PAGES.** L'UD note un rythme d'adhésions beaucoup plus important en ce début 2005, le nombre d'adhésions réalisées en janvier 2005 72 adhésions, est plus fort que celui de 2004.

Couserans-Comminges: la semaine de déploiement réalisée en décembre permet 2 adhésions par courrier à l'UD. Les rencontres sur syndicalisation ont mis en évidence les problèmes liés à l'emploi, la riposte s'est organisée et débouche sur une manifestation à Saint-Girons avec la participation de 1000 personnes. A suivre! ■

Le Comité des Oeuvres Sociales de l'UD CGT Haute-Garonne a acquis en 1962 le Home de l'Esterel qui était un camping et est devenu un village familial de vacances. Il s'inscrit dans une optique de réalisations sociales solidaires. Son acquisition répondait à la volonté de créer une structure familiale de vacances au service des salariés notamment des PME. Il est partie intégrante du pôle du tourisme social. En cette année où les Comités d'entreprise fêtent leurs 60 ans, la reconquête d'activités échappant à la loi du marché se pose avec force. Les élus des CE ou organismes équivalent ont un rôle important pour nouer des coopérations

pour vos vacances: le Home de l'ESTEREL

fructueuses favorisant la popularisation du Home de l'Esterel et une fréquentation plus importante. Bien que les vacanciers soient essentiellement des individuels, le Home accueille des groupes et a élargi ces plages d'ouverture du 5 mai au 10 septembre. L'environnement paysager et culturel y est remarquable, le village se situe à quelques centaines de mètres de la plage dans un espace verdoyant et arboré. (Voir par ailleurs les contacts)

● congrès



L'union départementale de l'Aveyron a tenu son congrès les 10 et 11 février 2005 à RODEZ, **Jean-Albert BESSIERE** a été réélu secrétaire général de l'UD.

● ugict

Le congrès de l'UFICT Métallurgie tient son Congrès à Mondonville du 15 au 17 mars 2005. Dans ce cadre une rencontre aura lieu entre le bureau fédéral de la Métallurgie et les organisations interprofessionnelles (UD 31 et Comité Régional)

● cgt/cesr

Une rencontre du groupe cgt cesr avec les syndicats du textile de l'Ariège a eu lieu le 1er mars, sur la situation de l'emploi dans cette filière du département. A la suite une rencontre régionale des syndicats va être organisée

site du comité régional
www.cgt-midipyrenees.com



**SITUÉ A 800 m DE LA MER, A 5 Km DE CANNES
DANS LES ALPES MARITIMES.**

Pour vos séjours et vacances au soleil de la Côte d'Azur, notre village familial de vacances vous accueille individuellement ou en groupe de mai à septembre

RENSEIGNEMENTS - RÉSERVATIONS :

**C.O.S. - 19, Place Saint-Sernin - BP 7094 -
31070 TOULOUSE CEDEX 7 -**

05 61 23 48 73 FAX 05 44 34 90 08

Courriel : home.esterel@wanadoo.fr Site : www.homedelesterel.fr

